

Rencontre internationale sur "la Société Civile et la Paix en Afrique de l'Ouest"

BAMA KO – MALI 8, 9 & 10 novembre 2006

1^{ère} circulaire / appel à propositions

L'Afrique connaît depuis les années 1990 une multiplication des conflits. La résolution, la prévention et la gestion de ces derniers s'est élargie et associe désormais la société civile dans une proportion croissante. De fait, les Etats ne sont plus les seuls garants de la sécurité des citoyens dans un monde où les conflits dépassent parfois leurs compétences et leurs moyens.

La société civile se doit de contribuer à la prévention des conflits et à leur résolution, aux opérations post conflits, du désarmement à la démobilisation des combattants jusqu'à la réconciliation des populations concernées et, plus généralement, contribuer à la promotion d'une culture de la paix. De nombreuses organisations de la société civile africaine sont nées de cette volonté de contribuer à la paix.

Dans ce contexte, l'association « Forum Mondial de la Paix / World Peace Forum » (FMP/WPF)¹ a pris l'initiative d'organiser, en étroite collaboration avec l'association « Forum Mondial de la Paix – Mali » (FMP-Mali)² et l'« Institut international de recherches sur la paix à Genève » (GIPRI)³, une Rencontre Internationale sur « Société Civile et Paix en Afrique de l'Ouest » à Bamako (Mali) en novembre 2006.

Les groupes ciblés, principaux bénéficiaires de cette rencontre, sont principalement les associations de la société civile en Afrique de l'Ouest et accessoirement celles du reste du continent.

La rencontre internationale proposée se fixe comme objectif d'organiser (sur trois jours) un échange d'expériences entre les organisations de la société civile ouest africaine, d'une part, et leurs homologues du monde entier, d'autre part, et cela en présence de tous les acteurs de la paix dans la sous-région en complémentarité des actions desquelles la société civile doit s'inscrire.

Les participants attendus, au nombre d'une centaine, sont les Représentants de la société civile, les Représentants des organismes spécialisés (en droit de l'homme, prévention des conflits et gestion des crises, élections, questions humanitaires), les Représentants de la communauté internationale (ONU, Union européenne) des organisations régionales (Union africaine, CEDEAO), de la coopération bilatérale et multilatérale, les Organisations Non Gouvernementales oeuvrant dans le domaine de la paix et du développement, les Chercheurs, spécialistes des questions de sécurité et développement, les Responsables des partis politiques et les élus, les Professionnels en diplomatie, défense, etc.

¹ Association de droit français

² Association de droit malien

³ Fondation de droit suisse

AGENDA PREVISIONNEL

Mardi 08 novembre 2006

08h00	Enregistrement des participants
09h00 09h30	Séance Inaugurale Discours de bienvenue et présentation de la Rencontre Internationale par Monsieur Aliou BARRY, Président de l'association « Forum Mondial de la Paix », par le Professeur Jean-Pierre STROOT, Président de la fondation GIPRI et par le Commandant Amidou MARIKO, Président de l'association FMP-Mali Allocution de son excellence Monsieur Amadou Toumani TOURE, Président de la République du Mali (à confirmer)
09h30 12h30	Séance plénière / Exposés introductifs : 1. Monsieur Ahmedou OULD-ABDALLAH, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest. 2. Madame Sophie BESSIS, Journaliste indépendante. 3. Monsieur Lansana KOUYATE, Représentant de l'Organisation internationale de la Francophonie en Côte d'Ivoire.
12h30	Pause Déjeuner
14h00 18h00	Séance en ateliers Atelier 1 : Le cycle des conflits I : Médiation entre belligérants en période de conflit Atelier 2 : Le processus DDR classique I : le désarmement et la démobilisation des combattants, le maintien de la paix et la collaboration avec les troupes d'interposition des Nations unies Atelier 3 : Rôle des ONG I : Les ONG et la défense des droits humains en période de conflit

Mercredi 09 novembre 2006

09h00 13h00	Séance en ateliers Atelier 4 : Le cycle des conflits II : Négociation des accords de paix Atelier 5 : Le processus DDR classique II : stratégie de démobilisation et de réinsertion sociale des enfants soldats et des combattants Atelier 6 : Rôle des ONG II : Les ONG et la réhabilitation psychosociale en période de conflit et de post-conflit immédiat
13h00	Pause Déjeuner
14h00 18h00	Séance en ateliers Atelier 7 : Rôle des médias Atelier 8 : Rôle des femmes dans la prévention des conflits Atelier 9 : Le rôle des ONG III : Les ONG et la prévention des conflits et l'éducation à la paix

Jeudi 10 novembre 2006

09h00 13h00	Séance en ateliers Atelier 10 : Le cycle des conflits III : Suivi des accords en période de post-conflit immédiat Atelier 11 : Le rôle des ONG IV : La société civile et la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre Atelier 12 : Conflits et VIH/SIDA
13h00	Pause Déjeuner
14h00 17h00	Séance plénière / Restitution des ateliers / Débat général Conclusions de la Rencontre Internationale (Monsieur le Professeur Albert Bourgi)
17h00 18h00	Séance de clôture Allocution de son excellence Monsieur le 1 ^{er} Ministre du Gouvernement du Mali (à confirmer)

Thèmes à débattre en séances plénières et en ateliers

1. Cycle des conflits I : Médiation entre belligérants en période de conflit
2. Cycle des conflits II : Négociation des accords de paix
3. Cycle des conflits III : Suivi des accords en période de post-conflit immédiat
4. Processus DDR classique I : le désarmement et la démobilisation des combattants, le maintien de la paix et la collaboration avec les troupes d'interposition des Nations unies
5. Processus DDR classique II : stratégie de démobilisation et de réinsertion sociale des enfants soldats et des combattants
6. Rôle des ONG I : Les ONG et la défense des droits humains en période de conflit
7. Rôle des ONG II : Les ONG et la réhabilitation psychosociale en période de conflit et de post-conflit immédiat
8. Rôle des ONG III : Les ONG et la prévention des conflits et l'éducation à la paix
9. Rôle des ONG IV : La société civile et la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre
10. Rôle des médias
11. Rôle des femmes dans la prévention des conflits
12. Conflits et VIH/SIDA

Appel à propositions

Les associations de la société civile, les ONG, les chercheurs et les militants de la paix sont invités à soumettre leurs propositions de participation à la Rencontre Internationale prévu à Bamako en novembre 2006 sur le formulaire ci-joint.

Ce formulaire permettra aux organisateurs de la rencontre internationale de faire connaissance avec les candidats à participer. Les réponses et les thèmes des

communications proposées seront considérées dans un premier temps comme provisoires et ne constitueront pas un engagement contractuel ni du côté du proposant ni du côté des organisateurs.

Ce formulaire permettra au consortium organisateur de la Rencontre Internationale (FMP/WPF, FMP-Mali et GIPRI) de procéder à une première sélection sur la base de laquelle un dialogue pourra s'engager avant l'examen du Comité scientifique international.

Ce formulaire « pré-proposition » est à renvoyer à l'adresse de l'association FMP/WPF rappelée en bas de page.

Dispositions pratiques

Si les dates avancées dans l'agenda prévisionnel peuvent être maintenues, il est prévu que les participants puissent arriver à Bamako, en fonction des disponibilités de liaisons aériennes, entre le samedi 4 et le lundi 6 novembre 2006 et en repartent à partir du vendredi 10 novembre.

Le consortium organisateur de la Rencontre Internationale a obtenu l'accord des autorités maliennes pour organiser cette manifestation à Bamako aux dates indiquées et est en négociation :

- avec ces autorités officielles pour faciliter l'obtention des visas dans les représentations diplomatiques du Mali,
- avec les responsables des lieux susceptibles d'accueillir cette Rencontre Internationale à Bamako,
- avec les hôteliers et restaurateurs de la place,
- avec plusieurs compagnies aériennes pour obtenir des tarifs aussi bas que possible,
- avec les bailleurs de fonds potentiels afin d'être en mesure de financer la manifestation elle-même et la participation de représentants de structures (en particulier associatives) qui en ont besoin d'être aidées pour participer.

Une visite des principaux sites touristiques du Mali pourra être organisée après la Rencontre Internationale pour ceux qui seraient intéressés.

**Rencontre internationale sur
"la Société Civile
et la Paix en Afrique de l'Ouest"**

Pré-proposition

à retourner si possible avant le 15 avril 2006 à :

Association « Forum Mondial de la Paix »
116, avenue d'Italie 75013 Paris France
ou
aliou.barry@forummondialdelapaix.org

Association / ONG / Institution :

Président (e) / Directeur / Responsable :

Adresse postale :

Téléphones & Fax :

Courrier électronique du contact :

Objet de l'association / ONG / Institution :

Activités :

Date de création :

Date de la dernière AG :

Dernier budget annuel (préciser la monnaie)⁴ :

Titre prévisionnel de la communication proposée :

Résumé prévisionnel :

Orateur (nom, titre et fonction) :

Participation à un ou plusieurs ateliers⁵ : : 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Autre proposition :

⁴ Non obligatoire mais recommandé

⁵ Entourer le ou les n° d'atelier choisi(s) pour participer

ANNEXE

Justifications des thèmes à débattre en séance plénière et en ateliers :

1. Cycle des conflits I : Médiation entre belligérants en période de conflit

La vérification et le contrôle des accords de paix est un sujet qui n'a pas fait l'objet d'une très grande attention. Cette situation est particulièrement surprenante lorsqu'on sait à quel point le succès ou l'échec d'un accord de paix est étroitement lié au régime de contrôle ou de vérification mis en place et lorsqu'on voit la multiplication des opérations de vérification et de contrôle depuis la fin de la guerre froide. La vérification et le contrôle des accords de paix sont conduits essentiellement, mais cependant pas exclusivement, par l'Organisation des Nations unies par le biais d'opérations de maintien de la paix ou d'imposition de la paix.

2. Cycle des conflits II : Négociation des accords de paix

La consolidation de la paix désigne les efforts faits pour promouvoir la sécurité humaine dans des sociétés aux prises avec des conflits. L'objectif primordial de la consolidation de la paix est de renforcer la capacité des sociétés de gérer les conflits sans violence et ainsi d'assurer de façon durable la sécurité humaine.

Les opérations de paix sont spécifiquement et/ou cumulativement l'instrument préventif des conflits et de rétablissement de la paix et de la sécurité, puis un instrument préparatoire à la paix, et enfin un outil constructif par la notion de consolidation de la paix. La première dimension de l'opération de paix (prévention des conflits et rétablissement de la paix) à un caractère essentiellement diplomatique. C'est chercher à empêcher matériellement la réalisation du conflit ou, s'il est en cours, chercher à obtenir un cessez-le-feu.

3. Cycle des conflits III : Suivi des accords en période de post-conflit immédiat

La consolidation de la paix, surtout de la paix civile, ne peut reposer que sur un authentique consensus national, c'est-à-dire une volonté générale de penser et de construire la paix ensemble. Cela implique un énorme effort de

sensibilisation et de formation des principaux acteurs de la société civile, dans lequel l'éducation, la science, la culture et la communication ont tous leur rôle à jouer. Il ne s'agit pas seulement de reconstruire les institutions détruites à l'occasion du conflit, même si c'est là un objectif prioritaire, il s'agit, ce faisant, de jeter les bases d'une société démocratique, pluraliste et participative.

4. Processus DDR classique I : le désarmement et la démobilisation des combattants, le maintien de la paix et la collaboration avec les troupes d'interposition des Nations unies

Le processus de DDR fait référence à un processus après conflit pendant lequel les groupes armés déposent leurs armes et équipement, dissolvent les structures militaires et retournent à la vie civile. Le DDR marque le début de processus transformationnels à long terme, démilitarisant les économies, les communautés et les vies.

Au cours de la dernière décennie, les Nations unies ont déployé des opérations de maintien de la paix dans de nombreux pays en proie à des conflits internes dans lesquels des quantités massives d'armes légères ont été utilisées. L'expérience a clairement démontré qu'un programme de désarmement ne peut être considéré comme un succès s'il n'est pas accompagné de mesures de démobilisation et de réintégration des anciens combattants dans la société civile à travers des alternatives économiques viables et, plus généralement, un projet de développement socio-économique du pays dans son ensemble. En matière de démobilisation, de désarmement et de réintégration, il convient de prendre en compte la problématique des enfants soldats dans le processus.

5. Processus DDR classique II : stratégie de démobilisation et de réinsertion sociale des enfants soldats et des combattants

On estime qu'environ 300.000 enfants - garçons et filles de moins de 18 ans sont impliqués dans plus de 30 conflits à travers le monde. Les enfants soldats sont utilisés comme combattants, planteurs, porteurs et cuisiniers, ou forcés de fournir des services sexuels. Certains sont enlevés ou enrôlés de force, d'autres sont amenés à s'enrôler par la pauvreté, la maltraitance et la discrimination,

ou parce qu'ils cherchent à se venger d'actes de violence commis contre eux ou leur famille. La situation des filles dans les conflits doit continuer de retenir plus particulièrement l'attention. Les risques de violence sexuelle, de maltraitance et d'exploitation des enfants et des femmes augmentent en cas de conflits armés, imposant de prendre des mesures spécifiques pour garantir leur sécurité.

6. Rôle des ONG I : Les ONG et la défense des droits humains en période de conflit

La place des ONG dans la prévention des crises et des conflits, comme recours internationaux ; se situe prioritairement dans la préservation des droits humains.

Les ONG constituent des relais entre l'échelle locale de l'action politique et civique et la scène internationale où elles se constituent de plus en plus en réseaux. Ainsi, le Réseau d'Action Internationale sur les Armes Légères, réunissant environ 300 ONG engagées dans cette lutte à travers le monde⁶, a joué un rôle important dans la sensibilisation et l'information des délégations nationales lors de la deuxième conférence préparatoire à la Conférence Internationale de l'ONU sur le Trafic Illégal des Armes Légères sous tous ses Aspects de juillet 2001.

7. Rôle des ONG II : Les ONG et la réhabilitation psychosociale en période de conflit et de post-conflit immédiat

La réhabilitation sociale passe par la prise en compte des traumatismes psycho-sociaux, la réintégration de réfugiés, personnes déplacées, combattants, la réhabilitation des services sociaux (santé, éducation) ; elle passe aussi par l'éducation à la paix et l'accès à l'information.

Quant aux efforts de réconciliation, ils doivent être des processus internes et non des dynamiques imposées. Dans ces contextes douloureux, on verra que les petits espaces "humanitaires" comme ceux que créent les actions du CICR ou les efforts humanitaires des ONG sont fortement porteurs d'espoir. C'est sur l'existence, au cœur de la crise, de ces espaces où des humains se sont conduits comme des humains, que pourra se cicatiser la mémoire.

8. Rôle des ONG III : Les ONG et la prévention des conflits et l'éducation à la paix

En matière de prévention de la violence et de consolidation de la paix, l'éducation basée sur l'acquisition de compétences nécessaires dans la vie courante permet d'acquérir des connaissances, des aptitudes, des attitudes et des valeurs nécessaires qui encouragent les enfants, les jeunes et les adultes à prévenir les conflits et la violence, à la fois déclarés et structurels ; à régler les conflits par des moyens pacifiques, et à instaurer des conditions propices à la paix, que ce soit aux niveaux intrapersonnel, interpersonnel, intergroupes, national ou international. Si, dans le contexte actuel de crise internationale, la responsabilité de la paix incombe aux Etats et aux grandes organisations internationales, elle incombe aussi à chacun des citoyens. Il est toujours difficile d'isoler les éléments les plus déterminants dans le déclenchement d'un conflit mais il est évident que l'absence d'une traduction démocratique, d'une éducation à la paix, d'une culture du compromis, d'une laïcité tolérante est à chaque fois un facteur aggravant.

9. Rôle des ONG IV : La société civile et la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre

Le contrôle de la prolifération des armes légères est de la compétence des gouvernements et des professionnels. Il passe nécessairement par la reconnaissance préalable de la pertinence de ce contrôle pour la sécurité des Etats concernés et pour celle de leur sous-région. Pour un contrôle efficace, il faudrait impliquer plus fortement la société civile en faisant appel aux compétences de ses organisations et à leur capacité de moralisation. Les ONG, les organisations de défense des droits de l'Homme, les centres et instituts de recherche, ont, parmi d'autres, un rôle plus important à jouer dans la collecte et la circulation de l'information pour lutter contre la prolifération des armes légères et de petit calibre.

10. Rôle des médias

Les médias et les radios en particulier peuvent être extrêmement dangereux quand ils sont manipulés comme ce fut le cas de la radio des Mille collines au Rwanda. Pourtant,

les médias doivent travailler à la construction de la paix. Au-delà de la prévention, il y a leur résolution, leur solution.

En période de conflit leur rôle est accru. En effet, les médias sont souvent parmi les premiers éléments perturbés lors d'un conflit : par les « informations » qu'ils diffusent, ils peuvent, à tout moment, envenimer les situations de crise et contribuer à réveiller ou faire naître au sein de l'opinion publique des sentiments racistes, xénophobes, tribalistes, voire des extrémismes religieux et politiques dangereux. Véritables outils et moyens d'action au service des objectifs poursuivis par les Etats ou par d'autres entités politiques, ils sont au cœur d'enjeux politiques, idéologiques, tribaux, religieux qui parfois les dépassent.

11. Rôle des femmes dans la prévention des conflits

Les femmes sont enfermées dans un douloureux paradoxe : alors qu'elles sont les principales victimes civiles des conflits, elles n'ont souvent aucun moyen de les prévenir, sont exclues des négociations visant à les régler et sont cantonnées à un rôle marginal dans le processus de reconstruction et de réconciliation postérieur aux conflits. L'absence générale des femmes aux postes de décision, avant, pendant et après les conflits violents, renforce le fait qu'elles en soient victimes.

On estime que le nombre de pertes civiles dans les conflits actuels avoisine les 90 %. Elles concernent pour la plupart des femmes et des enfants. Il y a un siècle, 90 % de ceux qui mouraient à la guerre étaient des soldats ou faisaient partie du personnel militaire. Bien que les conséquences des conflits armés frappent les communautés dans leur ensemble, elles affectent plus particulièrement les femmes et les filles du fait de leur statut social et de leur sexe. Les parties impliquées dans des situations de conflit pratiquent souvent le viol des femmes et ont parfois recours au viol systématique comme tactique de guerre. Le meurtre, l'esclavage sexuel, la grossesse et la stérilisation forcée constituent d'autres formes de violence à l'égard des femmes commises dans le contexte de conflits armés.

12. Conflits et VIH/SIDA

En 2001, le Haut Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés (HCR) estimait qu'il y avait près de 20 millions de réfugiés et de personnes déplacées dans le monde. Un grand nombre de ces personnes sont déplacées ou fuient dans des pays à forte prévalence du VIH. Ces conflits engendrent et perpétuent nombre des conditions et des violations des droits de la personne qui permettent au VIH/SIDA de prospérer.

L'UNAIDS, l'agence des Nations unies qui regroupe et fait le lien entre les diverses initiatives qui s'occupent du SIDA, estime qu'en 2000 étaient infectés, sur toute la planète, 36,1 millions d'individus, parmi lesquels 1,4 millions d'enfants d'un âge inférieur à 15 ans. Dans la seule année 2000, sont mortes du SIDA 3 millions de personnes dont 500.000 enfants. L'UNAIDS estime que depuis le début de l'épidémie 2,1 millions d'adultes et d'enfants sont décédés.

Répondant aux demandes des gouvernements concernés, la Division Afrique de la Banque mondiale a créé un groupe de travail en 1992 pour examiner l'expérience africaine dans les programmes de démobilisation et de réinsertion des ex-combattants (DRP) et évaluer le rôle potentiel que pourrait jouer la Banque. Elle a également commencé à offrir, sur demande, l'assistance technique et financière aux gouvernements pour l'élaboration et l'exécution de ces programmes. Anticiper et organiser le développement économique après un conflit est devenu une priorité de la Banque, la clé de la solution pour une transition efficace de la guerre à la paix dans un programme efficace DRP.

La Banque mondiale a donné 1 milliard de dollars sous forme de dons à 28 pays pour augmenter l'échelle de leurs programmes nationaux de prévention, de soins, et de traitement, par le canal du Programme plurinational de lutte contre le VIH/SIDA en Afrique (PPS), qui met des fonds directement à la disposition d'organismes de la société civile et des communautés.

...X...X...X...